



Recommandation de sécurité No. 117

Date de la publication	01.05.2017
No. reg. du rapport final	2016012001
Déficit de sécurité	<p>Le 20 janvier 2016, en gare de Zurich-Mülligen, le dernier essieu du wagon Wascosa de type HabbiInss, rangé à la sixième place d'un mouvement de manoeuvre refoulé formé de huit wagons, a déraillé sur l'aiguille 318. Ce déraillement du wagon n° 33 85 2891 025-4 est dû à un délestage unilatéral de l'essieu. Le délestage de l'essieu a été causé par la combinaison des facteurs suivants :</p> <ul style="list-style-type: none">– Dommages préexistants aux assiettes des tampons, causés par des pressions trop fortes sur les tampons en raison d'attelages non desserrés dans des courbes de faible rayon.– Forces dynamiques transversales trop élevées à l'extrémité du wagon, générées par des pressions trop fortes sur les tampons.– Wagon vide refoulé sur une aiguille en position déviée. <p>Afin d'éviter tout dommage aux tampons et tout risque de déraillement, les attelages à vis des wagons doivent être desserrés conformément aux prescriptions lors de mouvements comportant des courbes de rayon inférieur à 135 m. Les indications relatives aux rayons de courbe minimaux ne figurent pas toujours dans les prescriptions d'exploitation des gestionnaires de voies de raccordement. Sans ces indications, le personnel de manoeuvre n'est pas en mesure de savoir dans quelles zones il convient de desserrer les attelages entre les wagons.</p>
Recommandation de sécurité	L'OFT doit faire en sorte que les rayons de courbe minimaux soient indiqués dans les prescriptions d'exploitation des voies de raccordement et que les mesures opérationnelles requises soient définies en vue de la circulation sur les voies concernées.
Destinataire	Bundesamt für Verkehr
Etat de l'implémentation	Mise en oeuvre. Dans le cadre des audits et des contrôles d'exploitation relatifs aux voies de raccordement, l'OFT vérifie systématiquement si les faibles rayons de courbe sont recensés et communiqués par le gestionnaire concerné, et si les réglementations correspondantes pour la circulation sur ce type de courbe ont bien été adoptées par les entreprises de transport ferroviaire (ETF). Les modèles actuels de prescriptions d'exploitation pour voies de raccordement (p. ex. VAP) prennent déjà en compte la thématique des faibles rayons de courbe ainsi que les mesures opérationnelles qui en découlent.
Rapport final concernant la recommandation de sécurité	<u>Schlussbericht</u>